



## Flash cultures n°4 - Mardi 23 Février 2021

**Message élaboré par les techniciens de la Chambre d'Agriculture du Jura, structure agréée sous le numéro FC 00551 pour le conseil indépendant à l'utilisation des produits phytosanitaires.**

Avec le soutien financier de :



**« Comme un coup de chalumeau » me dit Lionel. Effectivement, on voit l'effet du gel sur les feuilles de colza dans de nombreuses parcelles, la plupart déjà fragilisées par de fortes infestations de larves d'altises. Autre constat, excès d'eau suivi de gel ont entraîné des destructions partielles de cultures d'hiver.**

### COLZA

#### \* Stade :

Début de montaison. Entre-nœuds visibles (C2) à boutons accolés encore cachés par les feuilles (D1). Le stade inflorescence principale dégagée (D2) est parfois observé sur une minorité de pieds.

#### \* Fertilisation azotée :

Avec un stade D2 imminent, le solde azoté peut être envisagé.

Les pesées colzas sortie hiver de notre réseau de parcelles sont terminées. Les doses d'azote totales conseillées par la réglette pour un objectif de rendement de 40 q/ha pour les situations « normales » ou 35 q pour les moins bonnes varient de 46 N à 197 N selon les parcelles. Preuve de l'intérêt de faire des pesées, d'utiliser la réglette et surtout d'en tenir compte. N'oublions pas qu'une surfertilisation azotée entraîne une baisse de la teneur en huile. Mais je sais aussi que certains retiendront la moyenne (179 N) pour justifier une dose empirique de 180-200 N. Voir tableau 1.

#### \* Fertilisation soufrée :

La montaison débute, le soufre doit être apporté. Au minimum 75 kg/ha de sulfate, soit 150 kg/ha de Kiesérite, 200 kg de Basamon... En cas d'apport d'engrais de ferme, et selon sa teneur en soufre, la fertilisation soufrée peut être minorée.

#### \* Ravageurs :

##### Charançon de la tige du colza et du chou :

Après seulement quelques captures de charançon de la tige du chou la semaine dernière, les captures explosent littéralement cette semaine dans certaines parcelles comme Malange et Augerans. En revanche, aucune capture de charançon de la tige du colza excepté sur le secteur de Bletterans et uniquement dans les terres argileuses.

Comment différencier le charançon de la tige du chou du charançon de la tige du colza lorsqu'il nage en surface de la cuvette ?

- charançon de la tige du chou : bout des pattes rousses, tache blanche sur le dos entre le thorax et l'abdomen, aspect grisonnant.
- charançon de la tige du colza : bout des pattes noires, plus gros, uniformément de couleur gris-noir.

S'ils sont au fond de la cuvette et donc tout noir, récupérez les individus et faites les sécher sur une feuille de « sopalin » dans une boîte hermétique pour qu'ils retrouvent leur couleur d'origine.

**Rappel** : On considère que le charançon de la tige du chou n'est pas nuisible pour le colza contrairement au charançon de la tige du colza. Il n'existe pas de seuil de nuisibilité pour ce dernier. Sa seule présence constitue un risque.

Il est vrai aussi que compte tenu de la présence quasi systématique de larves de charançon de la tige du chou courant mai, et parfois en grand nombre, on s'interroge depuis 2 à 3 ans sur la réelle nuisibilité du charançon de la tige du chou. Mais on ne dispose pas à ce jour d'éléments précis (pesée au champ). Et surtout on ne sait pas comment obtenir un colza indemne de larves (traitement insecticide hebdomadaire pendant la durée du vol qui est de 1 à 2 mois ?).

Visuellement, la différence entre traitée et non traitée n'est pas flagrante ou assez faible vis-à-vis des larves. Pour faire simple, un traitement insecticide visant le charançon de la tige du chou ne permet pas d'avoir des tiges indemnes de larves tout au mieux de les réduire.

Autre enseignement : Depuis de nombreuses années nous ne voyons plus de dégâts de charançon de la tige du colza dans les TNT ou les parcelles non traitées de notre réseau de parcelles (40 à 60 selon les années) excepté depuis deux ans sur le secteur de Bletterans en terre argileuse de vallée (vallée de la Seille). Au printemps 2018 et 2019, 90 % des 59 parcelles et 54 % des 51 parcelles n'ont pas été traitées vis-à-vis du charançon de la tige du colza et personne ne s'en est plaint. En 2020, 5 parcelles sur 42 non traitées ou disposant d'un TNT étaient concernées par des éclatements de tiges dont 2 avec une nuisibilité certaine.

Tableau 1 : Dose azote totale à apporter en fonction du poids frais du colza.

Lieu – Agriculteur (nom parcelle)	Poids Frais en g/m <sup>2</sup>		Évolution du poids frais	Objectif de rendement	Dose N Totale à apporter
	Entrée hiver	Sortie Hiver			
Ruffey sur Seille Rameaux	102	120	17,6	35	197
St Aubin BSV Breton	320	165	48,4	35	192
Les Hays BSV Guyon	54	219	305,6	35	191
Arlay Clerget	200	275	37,5	35	187
Malange BSV Gaidot	560	510	- 8,9	40	207
Saint-Aubin Bachut Terre noire	900	510	-43,3	40	202
Authume BSV Gaidot	660	440	-33,3	40	210
Asnans Blanc Compost	375	545	45,3	35	159
Desnes Bonnin	700	550	-21,4	40	204
Annoire BSV Barraux (Compost)	575	565	-1,7	35	160
Cosges Vernay (Route de Bletterans)	640	575	-10,2	40	203
Oussières Dumont	760	580	-23,7	40	202
Cosges Vernay (Derrière ferme)	975	775	-20,5	40	190
Nance Lonjarret (Face Chevaux)	600	780	30	40	189
Cosges Guyon	820	780	-4,9	40	189
Nance BSV Lonjarret	1050	780	-25,7	40	189
Saint-Aubin Seguin	900	840	-6,7	40	185
Cosges Rebouillat (Colonne)	1950	910	-53,3	40	167
Mantry Paysant	1640	950	-42,1	40	171
Champdivers Rouge (Compost)	560	955	70,5	40	170
Cosges Beguiot (Aux Prés)	1320	960	-27,3	40	176
Champdivers Rouge (fumier)	1240	1030	-16,9	40	157
Ruffey sur Seille Jeandot	1530	1070	-30,1	40	168
Cosges Beguiot (Les queues)	1620	1120	-30,9	40	164
Petit-Noir Blanc (compost)	1275	1130	-11,4	40	156
Villevieux Clerget	1000	1150	15	40	165
Saint-Aubin Bachut Terre blanche	1090	1190	9,2	40	163
Annoire Chevalier	1120	1200	7,1	40	162
Saint-Loup Ozanon TB	840	1220	45,2	40	161
Cosges Rebouillat (Derrière Ferme)	2850	1230	-56,8	40	137
Chapelle-Volland Cote	1480	1440	-2,7	40	146
Augerans BSV Degay	3090	1460	-52,8	40	123
Petit-Noir BSV Vincent (Compost)	2400	1530	-36,3	40	125
Beaufort BSV Sommier	2540	1600	-37	40	127
Saint-Lothain Picaud	1340	1640	22,4	40	133
Saint-Lothain BSV Picaud	1630	1700	4,3	40	130
Saint-Aubin Breton Cornalière (Couvert+Compost)	3400	2200	-35,3	40	46
<b>Moyenne</b>	<b>1192</b>	<b>940</b>	<b>-21,1</b>	<b>40</b>	<b>179</b>

**Tableau 2 : Captures de charançon de la tige du chou et du colza en plaine du Jura**

Captures en cuvette de la semaine du 15 au 21 février				
Lieu	Type de sol	Charançons de la tige du colza (nuisible)	Charançons de la tige du chou (non nuisible)	Méligèthe
Malange	LA	0	686	+200
Authume	L	0	75	128
Champdivers	A	0	12	7
Saint-Aubin	LA	0	3	1
Petit-Noir	A	0	7	0
Annoire	A	0	-	2
Les Hays	L	0	230	1
Augerans	A	0	669	318
Saint-Lothain	LA	0	30	1
Desnes	A	14	135	-
Ruffey sur Seille	A	18	155	-
Ruffey sur Seille	A	16	175	-
Bletterans	A	22	115	-
Cosges	A	5	95	-
Cosges	L	1	92	-
Cosges	L	0	125	-
Beaufort	LA	0	75	-

Remarque : Cuvettes du Finage relevées avant midi, faibles captures



**Photo 1 : Augerans 22/02 à 17h30 : charançon de la tige du chou et méligèthe par centaine.**



### Larves de grosses altises :

Ça ne s'arrange pas pour certaines parcelles, avec des pertes de pétioles importantes, des jaunissements, et des larves plus ou moins proches du bourgeon terminal. Aucune parcelle n'est épargnée par la présence de larves d'altises dans les pétioles de colza même s'il est vrai que les populations larvaires sont différentes. De 1 à 20 larves par pied dans notre réseau. Des traitements « Boravi WG » sont en cours depuis jeudi dernier, qui pour la plupart devrait prendre en compte le risque charançon de la tige du colza.

**Photo 2 : Pied de colza à Petit-Noir après "coup de chalumeau"**



### Conseil :

Sur le secteur de Bletterans en terre argileuse, et pour toute situation où vous avez identifié un ou plusieurs charançons de la tige intervenir rapidement d'ici la fin de cette semaine.

Pour toutes les autres situations, intervenir seulement si vous estimez que la pression larvaire altise est importante. On peut aussi prendre en compte le charançon de la tige du chou quand il dépasse plusieurs centaines d'individus dans un contexte où il faut « sauver » le colza dans certain secteur mais aussi que le quintal de colza vaut beaucoup plus cher qu'un traitement insecticide.

Un seul produit est efficace et autorisé sur ces ravageurs (larves altises et charançon de la tige), le BORAVI WG à la dose de 1,5kg/ha. Une simple pyrèthriné suffirait si vous visez uniquement le charançon de la tige du chou ou du colza.

En cas de traitement, toujours laissé un TNT. Merci.

### BLE D'HIVER

\* **Stade :** Tallage.

\* **Désherbage :**

En présence de graminées et sous réserve de pouvoir passer, intervenez dès que possible. Le choix en matière d'anti graminées est assez simple.

D'un côté, les « sulfonilurées » appartenant au groupe B HRAC qui sont des inhibiteurs d'ALS. Pénétrant par les organes souterrains et surtout aériens, leur mode d'action se fait par systémie. Leurs conditions d'efficacité sont liées surtout à une bonne humidité du sol et un temps poussant sans fortes amplitudes thermiques ni gelées matinales.

Hygrométrie > à 70 %, température optimale comprise entre 3 à 15°C. L'utilisation d'adjuvants est très importante. Exemple de produits : Atlantis Pro, Levto WG, ArchipelDuo, Othello, Abak, Octogon, Kalenka, Cossak Star...

De l'autre, les « foliaires » ou aussi appelé les « Fop » et les « Den ». Ils pénètrent exclusivement par les organes aériens. Ils appartiennent au groupe A HRAC, et sont des inhibiteurs d'ACCase. Les conditions d'efficacité sont surtout liées à une bonne hygrométrie (supérieure à 70 %) et à un temps poussant.

S'ils peuvent être utilisés dès 2-3°C mais avec une action plus lente, la température optimale est comprise entre 8 à 15°C. Comme pour les sulfonilurées, l'utilisation d'adjuvants est très importante. Exemple de produits : Axial Pratic, Axéo, Alkera, Agdis 100, Fenova Super...

Plus l'on suppose que le désherbage des graminées sera difficile (forte infestation, risque de résistance...), plus l'on cherchera à associer ces deux types de produits et surtout augmenter la ou les doses de produit (s) commercial. Si l'on est en situation de résistance vis-à-vis des foliaires, on peut associer des sulfonilurées aux substances actives différentes.

**Photo 3 : Paturin et vulpin à Villette les Dole**



### \* Fertilisation azotée :

Le premier apport d'azote a été réalisé sur la plupart des parcelles. Il est encore trop tôt pour envisager le deuxième apport.

\* **Fertilisation soufrée :**

Le cumul de pluie du 1<sup>er</sup> octobre 2020 au 15 février 2021 est de :

- ⇒ 404 mm pour le secteur de Tavaux (380 mm l'année précédente).
- ⇒ 617 mm pour le secteur de Lons Le Saunier (540 mm l'année précédente).
- ⇒ 569 mm pour le secteur d'Arbois (495 mm l'année précédente).

Le cumul de pluie ayant dépassé les 400 mm, l'apport de soufre est conseillé de début en fin tallage en toutes situations hormis celles recevant des apports réguliers de produits organiques. Voir tableau n°3.

Cependant dans les essais 2020 réalisés par la Chambre d'agriculture du Jura, année aussi à risque, l'apport de soufre n'a pas entraîné de productions supplémentaire ni de taux de protéines supérieur que ce soit à Saint-Aubin en terre noire ou à Annoire en terre blanche.

**ORGE D'HIVER**

\* **Stade :** Tallage.

Le premier apport d'azote a été réalisé sur la plupart des parcelles. Il est encore trop tôt pour envisager le deuxième apport. Soufre, voir blé.

**Tableau 3 : Dose de soufre (kg/ha de SO<sub>3</sub>) recommandée sur blé et orge d'hiver (Source Arvalis).**

**Situations sans apport réguliers de produit résiduaire organique et pour un objectif de rendement de 80 q/ha.**

	Pluviométrie (mm) 1/10 au 1/03	Précédent avec apport de soufre supérieur à 60 kg SO <sub>3</sub> /ha	Autres cas
<b>Risque élevé, sols superficiels filtrants :</b> argilo-calcaires superficiels caillouteux, sols sableux	<b>Forte ou normale (&gt; 250)</b>	<b>50</b>	<b>50</b>
	<b>Faible (&lt; 250)</b>	20	30
<b>Risque moyen :</b> argilo-calcaires moyens, sols de craie, limons et limons sableux battant (teneur MO faible)	<b>Forte (&gt; 400)</b>	<b>40</b>	<b>40</b>
	<b>Normale</b>	20	30
	<b>Faible (&lt; 300)</b>	0	20
<b>Risque faible, sols profonds :</b> limons argileux, argileux	<b>Forte (&gt; 400)</b>	<b>30</b>	<b>30</b>
	<b>Normale</b>	0	20
	<b>Faible (&lt; 300)</b>	0	0